



SYNTHÈSE FINALE DE LA CONCERTATION CHÊNE VERT CONSEIL / RÉSEAU CRISTAL

Concertation Filières Porcs et Volailles
autour de l'antibiorésistance et du bien-être animal

Octobre 2018



Avec la collaboration de



FICHE SYNTHÈSE CONCERTATION



La concertation sur l'antibiorésistance et le bien-être animal dans les Filières Porcs et Volailles

Une démarche de concertation a été engagée avec l'ensemble des parties prenantes concernées, afin de faire évoluer le rôle et les missions du vétérinaire au service de nouvelles pratiques d'élevages, d'être en phase avec ce qui est réalisé actuellement en matière de lutte contre l'antibiorésistance et de répondre aux évolutions sociétales en matière d'élevage, de santé et de bien-être animal.

Les initiateurs

Les vétérinaires des groupes Chêne Vert Conseil et Réseau Cristal, constitués en collectif de vétérinaires de terrain, représentant 70% des vétérinaires impliqués dans les filières Porcs et Volailles en France. Ils travaillent depuis plus de 30 ans au service de la santé animale dans les filières de production Porcs et Volailles notamment, et regroupent à eux deux plus de 300 vétérinaires en France, principalement dans l'Ouest et le Centre.

Les objectifs

Revaloriser et repositionner les missions du vétérinaire en matière de santé et de bien-être animal au sein des filières pour **faire émerger, via le dialogue avec les parties prenantes concernées, les solutions concrètes qui répondront rapidement et utilement aux enjeux et attentes au sujet de l'antibiorésistance et du bien-être animal.**

Les parties prenantes à la concertation

● Éleveurs

● Organisations de production

● Grande Distribution

● Fabricant d'aliments

● Abatteurs transformateurs

● Associations ONG

● Sélectionneurs

● Experts Scientifiques

Les phases de la concertation

JANVIER - JUIN 2017

- **Travail de cadrage** interne CVC / Cristal
- **Interviews avec un panel de 10 à 15 parties prenantes représentatives des filières** pour valider la démarche

JUIN - DÉCEMBRE 2017

- **Réunions avec des acteurs clés - dans et à l'extérieur des filières - et réunions spécifiques avec les éleveurs** pour valider les objectifs et le cadre de la concertation

JANVIER - AVRIL 2018

- **Déploiement de la concertation élargie**
- **Réunion du 23 janvier 2018** : 1ère réunion de concertation
- **Réunion du 29 mars 2018** : 2ème réunion de concertation et présentation d'un plan d'actions et de projets pilotes

Les résultats de la concertation

- **Mise en place d'un « Observatoire » de l'antibiorésistance et du bien-être animal** associant l'ensemble des acteurs des filières, de l'amont à l'aval, et des organisations hors filières impliquées dans ce sujet (ONG, instituts de recherche, etc.).
- **Identification de trois thématiques de travail majeures – Scientifique** (état des lieux et mise en partage des connaissances), **Economique & Sociétale** (contractualisation/ certification) et **Pédagogique** (communication /formation) - qui ont vocation à se traduire par **la mise en œuvre de projets pilotes**

« LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ET BIEN ÊTRE ANIMAL, QUELLE PLACE POUR LE VÉTÉRINAIRE ? »

La lutte contre l'antibiorésistance est devenue un enjeu mondial de santé publique et de sécurité sanitaire des aliments.

En septembre 2016, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a mis ce défi majeur à l'ordre du jour de son assemblée générale. Pour la quatrième fois de leur histoire, les Nations Unies se sont emparées d'une question de santé publique. L'antibiorésistance, comme le changement climatique, est l'un des rares sujets à ne pouvoir être traité que par une approche globale « **One Health, One Planet** »¹ impliquant une responsabilité commune publique et privée. Ce sujet s'inscrit par ailleurs dans les recommandations des autorités internationales (OMS, OIE, FAO, ONU, OCDE, UE, G20, G7).²

Si les antibiotiques sont des médicaments essentiels à la santé humaine et animale, leur utilisation non raisonnée, ou leur mésusage, a favorisé l'augmentation de phénomènes d'antibiorésistance. A terme, l'antibiorésistance pourrait être l'une des premières causes de mortalité dans le monde.

Le plan Ecoantibio1

En France, dès 2011, le ministère de l'Agriculture a mis en place le plan Ecoantibio 1 dont l'un des objectifs était de **diminuer de 25% le recours aux antibiotiques en médecine vétérinaire**. L'implication centrale du binôme éleveur-vétérinaire, associé aux acteurs de l'ensemble des filières, a permis d'aller au-delà des objectifs et d'**atteindre une baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques de 37% sur la période 2012-2016**. Cette diminution est de **43% dans la filière avicole et de 41,5% dans la filière porcine**.

Le plan Ecoantibio2

Poursuivre la dynamique engagée

Le lancement du plan **Ecoantibio2** vise à **poursuivre la dynamique engagée, en axant désormais la poursuite des efforts sur les démarches volontaires des différents acteurs des filières**.

Le plan EcoAntibio2 se trouve complété par la **stratégie globale pour le bien-être des animaux (2016-2020)** engagée dans les filières.



C'est dans ce contexte qu'en 2016, **un collectif de vétérinaires de terrain des groupes Chêne Vert Conseil (CVC) et Réseau Cristal (Cristal)**, représentant **70% des vétérinaires impliqués dans les filières Porcs et Volailles en France**, a engagé une réflexion sur l'antibiorésistance et plus largement sur le bien-être animal. Avec en filigrane, **la question du rôle et des missions du « médecin des animaux » demain dans les nouvelles pratiques d'élevage**. Leur réflexion est partie du principe que l'évolution du métier de vétérinaire doit accompagner les mutations du monde agricole.

1 - « Une Santé, une Planète »

2 - La liste des abréviations figure en annexe

Cette démarche s'est s'inscrite par ailleurs dans un contexte sociétal où la notion du bien-être animal est de plus en plus questionnée. Les controverses liées à certaines pratiques d'élevage intensif et d'abattage montrent que cette notion est devenue un sujet de société dont la dimension éthique concerne le vétérinaire. Sa formation scientifique en fait, par ailleurs de facto, un interlocuteur de référence sur ce sujet dans les filières d'élevage.

1 - LA MÉTHODOLOGIE

Conscients des évolutions sociétales en cours et de leurs impacts sur leur métier, **les groupes Chêne Vert Conseil et Réseau Cristal, deux entités concurrentes mais aux problématiques communes**, ont décidé dès 2016, et de manière volontaire, d'**engager cette réflexion sur l'évolution des missions du vétérinaire, circonscrite pour l'instant aux filières porcs et volailles.**



Premier objectif

Redéfinir le rôle demain des vétérinaires pour contribuer de façon plus active – et dans la lignée du plan EcoAntibio¹ en cours à ce moment-là - à la diminution de l'usage des antibiotiques dans le cadre plus large de la santé et du bien-être animal.

Cette démarche est partie du principe que la recherche de solutions relatives à la lutte contre l'antibiorésistance relève de l'éthique des vétérinaires, experts et professionnels de la santé animale. Dans cette logique, ils ont pour mission première de mobiliser leurs connaissances et leur expérience pour soigner et conseiller en prenant en compte la santé publique et les contraintes actuelles des modes d'élevage.

La multiplicité des acteurs impliqués dans ce sujet et ses enjeux a conduit les groupes Chêne Vert Conseil et Réseau Cristal à **opter pour une démarche de concertation élargie avec les parties prenantes des deux filières retenues.**

La méthodologie de concertation : Comment trouver ensemble des solutions ?

Le principe de la concertation (ou « dialogue parties prenantes ») vise à réunir autour de la table des acteurs multiples autour d'un sujet qui, d'une part, les concerne tous et, d'autre part, ne peut être traité ou résolu par un seul acteur mais implique la collaboration et/ou l'engagement de tous.

La concertation vise à poser les enjeux du sujet et à rechercher un consensus sur les solutions possibles pour le traiter. Il s'agit d'une discussion stratégique (et non technique) sur les orientations et/ou actions à envisager demain pour résoudre une problématique.

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette concertation s'est structurée en trois phases, afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux et attentes des différentes parties prenantes. Cette concertation a donné des résultats pertinents au regard des problématiques respectives de chacun des acteurs, tout en assurant l'engagement du plus grand nombre sur la durée du processus.



PHASE D'ÉVALUATION

Entretiens préalables pour présenter la démarche aux parties prenantes des filières, avant son lancement, afin de valider son intérêt et sa pertinence.



PHASE DE PRÉPARATION DE LA CONCERTATION

Elle s'est concrétisée par plusieurs réunions avec des représentants de tous les maillons de la chaîne, de l'amont à l'aval - éleveurs, organisations de production, abattoirs, industriels, grande distribution, associations de protection des animaux... Cela a permis de **définir le cadre de la concertation, les objectifs, les résultats attendus** et une **cartographie** large des parties prenantes devant être associées.



PHASE DE CONCERTATION

Les échanges ont fait émerger des consensus et un certain nombre de projets pilotes sont en cours de déploiement.

Principales phases de la concertation

JANVIER - JUIN 2017

- **Travail interne CVC / Cristal sur les objectifs de la concertation**, une première cartographie des parties prenantes à mobiliser et les thématiques de la concertation
- **Interviews avec un panel de 10 à 15 parties prenantes représentatives des filières** pour valider la démarche

JUIN - DÉCEMBRE 2017

- **Présentation et validation du projet** avec un panel de représentants des filières, de l'amont à l'aval
- **Réunions des 13 juin et 19 octobre 2017 avec des acteurs clés, dans et à l'extérieur des filières** : validation de l'intérêt à engager la démarche et validation des objectifs, de la matière à débat et des parties prenantes à mobiliser
- **Réunions du 29 novembre 2017 et du 12 janvier 2018 spécifiquement avec les éleveurs** : validation des objectifs, des données d'entrée et de l'engagement à participer

JANVIER - AVRIL 2018

- **Déploiement de la concertation élargie**
- **Réunion du 23 janvier 2018** : 1ère réunion de concertation
- **Réunion du 29 mars 2018** : 2ème réunion de concertation et présentation d'un plan d'actions et de projets pilotes

2 - LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS IMPLIQUÉS

Il est ressorti **un élément majeur de la première phase** d'entretiens préalables au lancement de la démarche : **la recherche de solutions à l'usage raisonné des antibiotiques et à la lutte contre l'antibiorésistance est liée à la prise en compte du bien-être animal et de l'évolution des pratiques d'élevage.**

Elle touche également à la notion de **confiance des consommateurs** vis-à-vis de l'ensemble des acteurs des filières et des modèles de production. Dès lors, la lutte contre l'antibiorésistance ne peut être résolue par les seuls vétérinaires mais bien par l'ensemble des acteurs des filières concernées.

Plusieurs éléments-clés importants ont structuré le projet :

- **Le principe d'une concertation** a été validé par tous les acteurs interrogés ;
- Toute avancée sur la lutte contre l'antibiorésistance nécessite **l'implication et la coopération de tous les acteurs des filières**, du fait de l'interdépendance de leurs actions respectives ;
- **Le vétérinaire, acteur clé du sujet, est légitime à se saisir d'une démarche de type concertation** : la profession dans son ensemble, et les vétérinaires de Chêne Vert Conseil et Réseau Cristal en particulier, n'était pas attendue pour lancer une réflexion de cette nature, accueillie avec intérêt ;
- **Le travail de co-construction mené dans les réunions de préparation a été déterminant** dans l'implication et la mobilisation de toutes les organisations impliquées, et ce tout au long de la période de juin 2017 à mars 2018 ;
- **La concertation a permis de mettre en relation et en interaction des représentants clés de l'ensemble des filières Porcs et Volailles**, autour de discussions stratégiques sur les enjeux de demain, et de construire des projets pilotes mis en œuvre de façon rapide pour y répondre.

“ Cette concertation a plutôt confirmé mon opinion sur l'importance de la démarche et notre façon de suivre notre politique de réduction de l'usage des antibiotiques dans notre filière d'approvisionnement. La collaboration entre acteurs qui ont participé à cette concertation est utile, car elle pourra permettre d'identifier et de partager les bonnes pratiques plus rapidement » ”

Hugo Jansen, Cargill/McDo

La réflexion, puis la concertation engagée sur plus de 18 mois, visaient à **repenser le rôle et les missions du vétérinaire de demain au regard des enjeux de l'antibiorésistance, à reconsidérer sa relation avec l'ensemble des acteurs de la filière et, de façon plus large, son rôle en matière de santé et bien-être animal et de santé publique.** Autant de sujets au cœur de sa pratique professionnelle.

Cette concertation devait permettre de répondre aux questions suivantes :

> Quelles nouvelles missions et actions le vétérinaire peut-il mettre en œuvre
pour participer, avec les acteurs concernés, à l'amélioration de la lutte contre l'antibiorésistance pour limiter au maximum les maladies et les recours aux antibiotiques ?

> Quelle place le vétérinaire doit-il avoir au sein de l'écosystème « élevage » et comment doit-il s'intégrer dans les actions déjà déployées dans les filières par les différentes parties prenantes ?

> Quels moyens faciliteront la mise en œuvre d'actions permettant à la fois de renforcer la lutte contre l'antibiorésistance, d'accompagner les évolutions attendues des modèles d'élevage et de créer les conditions d'un nouveau partage de valeur dans les filières de production ?

> Comment l'action du vétérinaire auprès des acteurs des filières peut-elle être communiquée auprès des citoyens et des consommateurs pour améliorer leur compréhension du sujet et restaurer la confiance ?

Niveau Concertation *



Volaille

Terrena, Groupe Michel, Sanders, Neovia / InVivo



Porc

Vallégrain, Aveltis, Terrena, Sanders, InVivo, UGPVB



Grande distribution

Carrefour, Intermarché / Agromousquetaires, Auchan, Leclerc, Lidl



Fabricants d'aliments

Phileo-Lesaffre, Animal Care, Sanders, NeoVia / InVivo, Groupe Michel +



Transformateurs / Abatteurs

Cargill, Fleury Michon, Herta, Terrena



Sélectionneurs

Aviagen, EW Group



Associations, ONG

Welfarm, France Nature Environnement, CIWF



Experts, Scientifiques

ANSES, INRA, Ecoles vétérinaires

* Structures ayant participé à tout ou partie des réunions

3 - LES PRINCIPAUX AXES DE CONSENSUS

L'objectif de cette concertation a été de repositionner et de revaloriser les missions du vétérinaire au sein des filières pour faire émerger, via la concertation avec les parties prenantes concernées, les solutions concrètes qui apporteront des réponses utiles aux enjeux et attentes.

a / Le vétérinaire, légitime et attendu dans la lutte contre l'ATBR et le bien-être animal

Les échanges ont fait ressortir le fait que les vétérinaires doivent se saisir de ces enjeux et être force de proposition sur les réponses à apporter. En effet, ceux-ci sont au cœur de l'accompagnement des professionnels des filières dans la logique de lutte contre l'antibiorésistance et d'amélioration du bien-être animal.

Les vétérinaires ont un rôle clé dans le déploiement d'une politique d'usage responsable d'antibiotiques, pas seulement par leur expertise technique, mais également par leur rôle de conseiller et de pédagogue

Hugo Jansen, Cargill / McDo

Cette concertation est utile pour créer un lien entre les vétérinaires, leurs clients, les parties prenantes et récolter leurs attentes. Elle répond au besoin des vétérinaires de se projeter et de redéfinir leur métier

Séverine Fontaine, Carrefour

b / Le dialogue et la coopération entre tous les acteurs des filières sont déterminants dans la recherche et la mise en œuvre de solutions pour aller plus loin

L'ensemble des parties prenantes des deux filières, aux visions parfois différentes, ont pu échanger dans un respect mutuel et toutes ont souligné le fait que ce type d'échanges était encore peu généralisé dans les filières. Leur souhait à l'issue de la concertation a été de continuer de prolonger ces rencontres dans un autre cadre.

C'est prometteur de constater que l'ensemble de la filière veut avancer dans le même sens : travail collectif, ouverture du dialogue, intérêts communs

Frédérique Clusel, Phileo-Lesaffre Animal Care

c / Trois thématiques de travail majeures

- > **Scientifique** (état des lieux et mise en partage des connaissances),
- > **Economique & Sociétale** (contractualisation/certification)
- > **Pédagogique** (communication /formation) qui seront mises en œuvre via des projets-pilotes

Les résultats de cette concertation sont conformes aux attentes et objectifs fixés, à savoir la mise en place de projets pilotes impliquant les différents acteurs de la chaîne de production et hors filières (ONG et instituts de recherche notamment).

La volonté de prolonger le dialogue se concrétisera par la création d'un Observatoire de l'antibiorésistance et du bien-être animal. Sa finalité première sera de partager l'évolution des projets pilotes, ainsi que des « bonnes pratiques » intéressant l'ensemble des acteurs des filières.

4 - LES MISSIONS DU VÉTÉRINAIRE DEMAIN : ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET RECHERCHE DE SOLUTIONS INNOVANTES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

a / Elevage, antibiorésistance et bien-être animal : une nécessaire évolution des pratiques

Les acteurs des filières Porcs et Volailles, de l'amont à l'aval, font état de tendances fortes au regard des sujets « antibiorésistance » et « bien-être animal », qui amènent de facto à repenser les pratiques d'élevage et la place du vétérinaire.

La mutation en cours des pratiques d'élevage, s'est accélérée sous la pression des demandes des consommateurs et de la réglementation : **la question n'est plus de savoir si les pratiques vont évoluer mais plutôt à quelle vitesse.**

Or, il est probable que cette mutation s'opère dans un délai très court, ce qui nécessite une adaptation très rapide de tous les acteurs et amène une question de taille : **cette adaptation induit-elle obligatoirement une baisse de la production ? Et quel impact sur l'économie des élevages et des filières ?**



Welfarm n'est pas opposé à l'usage raisonné des antibiotiques dans les élevages, dès lors que ceux-ci ne sont pas qu'un instrument pour permettre une intensification des méthodes de production (densités plus élevées, mutilations des animaux, systèmes d'élevage conduisant à un important stress pour les animaux).



Ghislain Zuccolo, Welfarm

La baisse du recours aux antibiotiques prend en compte les conditions d'élevage (modèle, densité, rénovation des bâtiments, ...), le choix génétique des animaux (productivité, croissance, rusticité,...), les besoins alimentaires (formulation, matières premières, ...). **Le suivi des élevages est un élément clé de cette démarche.**

L'évolution des pratiques peut se faire en rappelant de façon pédagogique aux éleveurs les précautions d'utilisation des antibiotiques.

Il est alors nécessaire d'avoir des plans de prévention basés sur les éléments suivants : biosécurité, hygiène (désinfection des locaux d'élevage, qualité de l'eau,...), vaccins et autovaccins, alternatives non médicamenteuses à visée préventive (plantes, huiles essentielles, vitamines, oligoéléments, probiotiques...).

Les participants souhaitent dresser un état des lieux par filière, par type de production, par type d'élevage... Ils estiment souhaitable de garantir pour le grand public une transparence sur l'utilisation des antibiotiques.

“

Cette concertation montre que la filière se responsabilise

”

Frédérique Clusel, Phileo-Lessaffre

b / Valoriser les missions de conseil

Aujourd'hui, le vétérinaire possède une double compétence en conseil/prescription et délivrance de médicaments. **Son expertise est donc primordiale pour la réduction de l'usage des antibiotiques.**

Il doit accompagner les éleveurs dans cette **démarche de réduction, individualiser les traitements par animal ou par lot d'animaux, promouvoir des prescriptions alternatives et/ou substitutives comme les vaccins ou auto-vaccins**, permettant ainsi de réduire le recours aux antibiotiques. **Son rôle de conseil est donc primordial** afin de cibler les soins en promouvant la sensibilisation et la prescription d'alternatives thérapeutiques.

“

Il me semble très intéressant et positif que les vétérinaires se posent des questions sur l'évolution de leur métier et l'accompagnement qu'ils doivent apporter aux questions et changements qui traversent le monde de l'élevage.

”

Cécile Guillon-Kroon, Terrena

Les échanges montrent que les vétérinaires doivent repenser leur modèle économique pour valoriser leurs missions de conseil et de prescription versus la délivrance du médicament.



Il faut réinventer le modèle de rémunération des vétérinaires : si le fait que les vétérinaires soient prescripteurs et distributeurs de médicaments est remis en cause, le modèle économique qui permet leur rémunération sera fragilisé ; dès lors, le métier de vétérinaire de campagne sera encore moins attractif qu'il ne l'est actuellement. Or, il faut stopper l'hémorragie qui conduit à voir les campagnes se vider au fil de l'eau de vétérinaires ruraux. Le maintien d'un réseau vétérinaire dense dans les campagnes est essentiel pour garantir un bon niveau de bien-être animal.



Ghislain Zuccolo, Welfarm

Les vétérinaires doivent **valoriser leur mission de conseil, en parallèle de la réorientation de leurs prescriptions vers une part préventive plus forte** et curative moindre, et **jouer un rôle d'innovation et de partage** de nouvelles solutions.

Ce rôle de conseil doit viser à **limiter, voire supprimer quand c'est possible, l'usage des antibiotiques, et à contribuer à l'amélioration du bien-être animal.**

Ils sont avant tout des experts qui valident des bonnes pratiques en matière de santé et de bien-être animal, pour **conforter ainsi leur place de tiers de confiance de référence.**

c / Développer la contractualisation

Les participants à la concertation ont souhaité lier plus étroitement le métier du vétérinaire au bien-être animal et à la sécurité sanitaire des aliments et **promouvoir une médication raisonnée plutôt qu'une dé-médication.**

Dans cette optique, la définition d'une **contractualisation entre vétérinaire, éleveur et organisation de production** est un élément-clé sur la base de la notion du soin, du suivi sanitaire permanent et de la promotion de solutions alternatives aux antibiotiques, dont les médecines complémentaires. Afin de valoriser le conseil et le diagnostic du vétérinaire, la notion de « véto-confiance » a émergé fortement.

Il s'agit d'une **démarche globale de partenariat renforcé entre le vétérinaire et l'éleveur, plutôt qu'un label.**

5 - LA COMMUNICATION

a / Les attentes des consommateurs et des citoyens

Les acteurs des filières, vétérinaires compris, devront **développer une communication conjointe et concertée à destination du consommateur sensible à la notion de bien-être animal.**

Celui-ci doit être sensibilisé sur la place de l'antibiotique dans l'élevage, sur la notion d'usage raisonné et de sécurité quant à la qualité des denrées alimentaires (absence de résidus dans les produits mis à la consommation).

La communication a vocation à **mettre l'antibiotique à sa stricte place, dans la droite ligne du message délivré par l'ensemble des autorités sanitaires nationales et internationales** : « l'antibiotique n'est pas un poison lorsqu'il est bien utilisé ». Il permet de ramener l'animal dans un état de bien-être en cas de maladie, tout comme en médecine humaine. Une approche dogmatique et systématique du « sans antibiotique » ne serait ni éthique ni acceptable ; il est souhaitable d'aller au-delà de l'émotionnel et de ramener du rationnel et de la science sur le sujet.

Qui dit communication sur ces questions sous-entend transparence. Elle permettra d'augmenter la confiance du public à l'égard des éleveurs et des organisations de production.

b / Le vétérinaire, « tiers de confiance indépendant » au service des attentes et préoccupations des consommateurs et des citoyens

La question de la perte de confiance du consommateur et du citoyen vis-à-vis des filières industrielles est au cœur des réflexions des acteurs de la chaîne, de l'amont à l'aval.

Le constat est le suivant : aucun n'est à lui seul un porte-parole crédible lorsqu'il s'agit de communiquer sur la question de l'usage des antibiotiques et du bien-être animal. Chacun à son niveau est perçu comme partisan et défendant ses propres intérêts. Dans ce contexte, le vétérinaire, parce qu'il est un médecin et que sa mission première est de soigner, peut jouer un rôle de « tiers de confiance indépendant »



Le rôle du vétérinaire est d'être la cheville ouvrière de toutes les évolutions techniques qui participent à la réduction, voire la suppression, de l'usage des antibiotiques. Il a vocation à donner son avis d'expert sur tous les éléments techniques, qu'il s'agisse de la brumisation du bâtiment et de la respiration des animaux, de la vétusté des bâtiments et des conditions d'élevage. Tout le concerne.



Francis Leveau, Vallégrain

Le vétérinaire jouit auprès du public d'une bonne opinion, il est perçu comme un professionnel apte à rassurer. La confiance envers la profession vétérinaire est établie aussi avec l'administration, dont la Direction générale de l'alimentation (DGAL), par son implication dans la veille sanitaire et la gestion des crises sanitaires dans les filières. **Le vétérinaire peut être un tiers de confiance indépendant au sujet de l'antibiorésistance et du bien-être animal** grâce à son appréciation d'une situation et par la mise en place et le suivi d'indicateurs dans les élevages.



Le vétérinaire a un grand rôle pédagogique à jouer auprès de l'amont pour expliquer notamment qu'il est possible de réduire l'utilisation d'antibiotiques, en prenant en compte notamment le bien-être animal dans son ensemble. Il a donc vocation à conseiller sur l'ensemble des sujets techniques et sanitaires.



Matthieu Meekel, Fleury Michon

La question de la confiance des consommateurs est centrale dans le rôle et les missions du vétérinaire demain. Dans ce cadre, la confiance dans le couple vétérinaire/éleveur est essentielle. Le vétérinaire est perçu et attendu comme un « tiers de confiance indépendant » crédible pour le grand public dans le discours et les informations qu'il peut (et doit) apporter à leurs préoccupations ou questionnements.

6 - « OBSERVATOIRE DE L'ANTIBIORÉSISTANCE ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL »

La majorité des parties prenantes a souhaité que **la dynamique de dialogue instaurée depuis le début de cette concertation puisse se prolonger dans le temps**. C'est donc logiquement qu'a été proposée **la mise en place d'un « Observatoire de l'antibiorésistance et du bien-être animal »**.

En intégrant l'Observatoire, **les différentes parties prenantes des filières porcines et avicoles se positionnent clairement dans la lutte contre l'antibiorésistance et en faveur du bien-être animal**.

Elles souhaitent ainsi faire entendre plus clairement leur discours et leurs actions sur ces thèmes sociétaux.

Cet observatoire aurait vocation à se réunir une à deux fois par an pour partager notamment les résultats des projets pilotes retenus à l'issue de la concertation.





ANNEXES

ANNEXE - Thématiques de travail retenues suite à la concertation

Comme indiqué supra, plusieurs thématiques ont été retenues et vont être développées dans les prochains mois, à travers notamment des projets-pilotes.

APPROCHE SCIENTIFIQUE : ETAT DES LIEUX ET MISE EN PARTAGE DES CONNAISSANCES

Ces projets ont vocation à être conduits en collaboration avec des organismes scientifiques.

1 - Conduites d'élevage et antibiorésistance

Principes



Objectiver l'incidence des traitements antibiotiques et de l'antibiorésistance selon les conduites d'élevage à travers la sélection d'indicateurs clés pertinents et « compréhensibles » par tous.

Objectifs



Evaluer et objectiver la réalité de l'impact des conduites d'élevage sur l'antibiorésistance et la nécessité ou non de traiter avec des antibiotiques à travers un suivi renforcé d'indicateurs clés (existants ou à développer) : nombre de traitements, exposition, portage de souches multi-résistantes, etc.
Projet de recherche qui s'intègre dans la logique du plan EcoAntibio 2.

Format



- **Enquête** sur un grand nombre d'élevages (type « méta analyse ») pour évaluer l'incidence des antibiotiques sur la base d'indicateurs clés.
- **Temps 1.** Définition des différentes conduites à étudier : volailles et porcs en fonction du type de production, ou de la densité, ou de l'existence ou non d'un parcours extérieur. Parmi les variables à considérer : poussin, sevrage, alimentation, éleveur, etc.
- **Temps 2.** Définition du suivi et des critères déterminant l'état sanitaire et la décision de traiter ou pas.

2 - Suivi pratique de l'antibiorésistance

Principes



Concevoir et mettre en application sur le terrain des indicateurs simples de l'antibiorésistance en élevage, qui peuvent permettre de faire un état des lieux et de suivre l'évolution de l'antibiorésistance dans le temps.

Objectifs



- **Concevoir des outils simples de mesure de l'antibiorésistance** sur le terrain
- **Suivre l'évolution de l'antibiorésistance dans le temps** après la mise en place de mesures visant à réduire l'usage des antibiotiques.
- **Positionner le vétérinaire comme référent santé du quotidien** au plus près du terrain.

Format



- **Faire un état des lieux des indicateurs disponibles en France**, en Europe et dans le monde pour qualifier le niveau d'exposition des animaux aux antibiotiques et des résistances aux antibiotiques.
- **Faire un état des lieux des initiatives privées et publiques** visant à prendre en compte l'antibiorésistance dans une démarche d'information du consommateur (Label, Charte, ...).
- **Imaginer puis développer un (ou des) nouvel(eaux) indicateur(s) simple(s) qui prendrait(aient) en compte l'usage des antibiotiques** quantitativement et qualitativement (types d'antibiotiques, utilisation, surveillance, traçabilité...), ainsi que la présence ou non de souches multi-résistantes en portage sur les animaux de l'élevage.

APPROCHE ECONOMIQUE & SOCIÉTALE

3 - « Vétro Confiance » : quelle contractualisation demain ?

Principes



Positionner le rôle de « référent santé » du vétérinaire à travers la mise en place, par les vétérinaires, d'un corpus de méthodes spécifiques et renforcées pour assurer un meilleur suivi des élevages.

Objectifs



• **Valoriser les expertises et l'indépendance des vétérinaires** dans leur rôle de « référent santé »

• **Valoriser les produits issus des élevages engagés** dans la démarche « vétro-confiance ».

Format



• **Le vétérinaire s'engagera dans une démarche de contractualisation** (en porcs et volailles) avec l'éleveur, l'organisation de production : définition d'une mission d'accompagnement de l'élevage dans une démarche de progrès.

• **Des visites régulières et des échanges entre éleveurs et vétérinaires** seront effectués avec une définition au préalable des objectifs de chaque visite (analyse des résultats, formation des équipes, plan de surveillance des paramètres techniques, audit de l'élevage, bilan sanitaire, ...).

Le vétérinaire, de par sa proximité et sa connaissance de l'élevage, sera ainsi d'autant plus perspicace dans ses conseils à l'éleveur.

• **Entre les acteurs de l'élevage, il sera défini ensemble des objectifs de production, de maîtrise de la santé et du bien-être animal** ; le vétérinaire, par son implication accrue dans la prévention, contribuera à l'atteinte de ces objectifs.

4 - La redéfinition du bien-être en élevage dans le contexte des certifications

Plusieurs méthodes et outils sont en cours de développement pour évaluer le bien-être animal en élevages de porcs et de volailles (IFIP, ITAVI,...). Le projet consiste à construire, à partir de ces outils et de la connaissance sanitaire des élevages, un indicateur « bien-être/santé » qui sera déployé dans le cadre d'une démarche volontaire de certification vétérinaire.

Principes



Le vétérinaire a vocation à aller au-delà de l'approche normative à travers une approche physiologique pour répondre à la question : est-ce que les animaux vivent bien et sont en bonne santé ?

Objectifs



- **Construire un indicateur « bien-être/santé »** intégrant des observations comportementales caractéristiques mises en avant par les travaux en cours (ANSES, INRA, ITAVI, IFIP,...) et l'évaluation de la situation sanitaire.
- **Évaluer ce que pourrait être une certification vétérinaire** sur cet indicateur « bien-être/santé » et les critères sous-jacents en tenant compte des enjeux exprimés dans la concertation (partage de la valeur, réassurance du consommateur notamment).
- **Rendre l'indicateur compréhensible** au plus grand nombre de personnes, et communiquer en continu.

Format



1. **Mettre en place une concertation autour des outils d'évaluation du bien-être animal** disponibles ou en cours de développement (Ebène, Beep...) pour intégrer un volet sanitaire (maladies, traitements...) et définir un indicateur global « bien-être/santé ».
2. **Déployer les méthodes d'évaluation et l'indicateur « bien-être/santé »** auprès des éleveurs par les vétérinaires (audits, formation, ...).
3. **Construire une proposition de démarche de certification** volontaire et sa mise en œuvre par un organisme vétérinaire.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

5 - « One health antibiotic »

Le projet s'organise en deux volets principaux :

1. La démédication et les enjeux sociétaux autour de l'antibiorésistance ;
2. Les combinaisons possibles entre réalités des pratiques médicales et attentes sociétales.

Principes



Évaluer les critères de bonne utilisation/utilisation « raisonnée » des antibiotiques, au regard, d'une part, des enjeux éthiques liés à l'usage de médicaments antibiotiques pour soigner et, d'autre part, des attentes sociétales prises en compte par les acteurs des filières pour aller vers le « sans antibiotiques ».

Objectifs



• **Positionner le rôle du vétérinaire, médecin des animaux, dans sa capacité à diminuer largement le recours aux antibiotiques**, à piloter l'usage raisonné des antibiotiques, à encadrer le recours à la vaccination et aux traitements et aliments complémentaires (phyto-aromathérapie, pré et probiotiques), dans le cadre du suivi d'élevage.

• **Réintroduire de la pédagogie** sur le rôle et l'utilisation de l'antibiotique.

• **Mettre en perspective la démarche de démédication**, la réalité des pratiques d'élevage et du temps/des investissements nécessaires pour les faire évoluer.

• **Élargir le champ des solutions** alternatives/préventives.

Format



1. Suivi d'élevages engagés dans une démarche de démédication (porcs, volailles) pour valoriser « l'exemplarité » de certaines pratiques.

2. Cartographier les attentes et controverses sociétales autour de l'antibiotique et de l'élevage (connexion avec le projet ACCEPT).

3. Transformer le souhait du « sans antibiotique » en « One health antibiotic ».

6 - Formation et partage d'expériences sur l'Antibiorésistance et le Bien-être animal à destination des éleveurs

Principes



Recensement, structuration et formalisation des échanges d'expériences

sur les thèmes de l'antibiorésistance et du bien-être animal. Centralisation, référencement et diffusion de l'information et des outils de formation.

Objectifs



- **Répondre à une demande forte d'éleveurs démunis** quant aux demandes sociétales d'une part, et aux solutions possibles en matière de BEA d'autre part.
- **Recenser l'existant** : interprofessions, vétérinaires, etc.
- **Promouvoir l'existant** : utilisation des outils disponibles.
- **Élaborer des nouveaux outils** pour combler les manques.
- **Mettre en place des moyens de formation et d'échanges à distance avec les moyens modernes d'internet** (e-learning, forums) afin d'informer (nouvelles normes, nouveaux essais,...), **former** (mieux prévenir les maladies, biosécurité,...), **évaluer** (tests d'autoévaluations,...) et échanger (forums, ateliers,...).

Format



• **Formations « officielles » :**

1. Élaborées par les organisations scientifiques et techniques ;
2. En présentiel avec animateurs (vétérinaires, techniciens), pour permettre des échanges entre éleveurs ;
3. Éventuellement en élevage (en situation), pour qu'elles soient moins « descendantes » ;
4. Formations « on line » : Mooc.

• **Information à travers les revues agricoles et les réseaux sociaux** : sites d'informations, forums d'échanges.

• **Veille des pratiques et du réglementaire** au niveau européen et international.

• **Des formations basées sur l'échange des pratiques**, plutôt que du top-down.

Liste des abréviations

- **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- **ATBR** : Abréviaton de "antibiorésistance"
- **BEA** : Abréviaton de "bien-être animal"
- **FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
- **G7** : Connu sous le nom de G7, il regroupe en réalité 8 pays, réputés être les plus grandes puissances économiques, dans un groupe de discussion et de partenariat économique (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Russie, Royaume-Uni, Italie, Canada – la Russie en est suspendu (depuis 2014))
- **G20** : Groupe composé de 19 pays et de l'Union Européenne, créé en 1999, à la suite des crises financières successives, pour favoriser la concertation internationale en intégrant le principe d'un dialogue élargi tenant compte du poids économique croissant pris par un certain nombre de pays. Le G20 représente 85% du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90% du Produit Mondial Brut
- **OIE** : Organisation Mondiale de la Santé Animale
- **IFIP** : Institut du Porc
- **INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique
- **ITAVI** : Institut Technique de l'Aviculture
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **UE** : Union Européenne

